

**PUBLICITÉ**

Annonces : 15 ct. le mm. ou son espace  
Réclames : 40 ct.  
Avis mortuaires : 35 ct.  
Régie des annonces :  
Publicitas S. A. Sion  
tél. (027) 2 44 22  
Martigny  
tél. (026) 6 00 48  
Brigue  
tél. (028) 3 12 83

# le Confédéré

ORGANE DU PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN

paraissant les lundi, mercredi, vendredi

**ABONNEMENTS**

Suisse . . . . . Fr. 20.-  
Etranger . . . . . Fr. 28.-  
Chèques postaux II c 58  
Rédaction et administration :  
Martigny  
tél. (026) 6 10 31

## Courts métrages

**CHAQUE JOUR, NOUS ÉTIONS TROMPÉS !**

● La conférence internationale des poids et mesures, qui se tient actuellement à Paris, a décidé de donner une nouvelle définition à la seconde. Il était temps ! Figurez-vous qu'avec l'ancien système, la marge d'erreur quotidienne était d'un millième de seconde ! Où allait-on, grands dieux, avec une mesure aussi peu précise ! Ainsi donc, au lieu de dire que la seconde était la 1/31556925974<sup>ème</sup> partie de ce que fut l'an 1900, on se basera sur la longueur de fréquence d'une onde d'une matière dont nous avons oublié le nom, selon un système que nous ne cherchons pas non plus à retenir. Excusez-nous de cette paresse intellectuelle, mais sachez tout de même que, dorénavant, la marge d'erreur ne sera plus que d'une seconde en plusieurs... siècles. Ce qui signifie que la nouvelle définition de la seconde utilise des sous-multiples allant jusqu'au milliardième de milliardième de seconde. Si vous voulez traduire en chiffres, bon courage ! Mais n'en oubliez pas pour autant l'heure de votre travail...

**LA FIN... NE JUSTIFIE PAS TOUJOURS LES MOYENS**

● Quand nous parlons de fin, c'est de celle de l'Exposition nationale que nous voulons parler. On sait qu'elle va fermer ses portes à la fin de cette semaine. Ce n'est pas une raison pour certains de profiter de ces dernières minutes, car on préférerait garder jusqu'au bout un excellent souvenir de notre grande manifestation nationale. Aussi bien devons-nous dénoncer les abus qui se glissent sournoisement dans l'enceinte de Vidy et qui ne peuvent que nuire au bon renom de l'Expo dans ces dernières journées. Hier, un couple s'est assis dans un tea-room du secteur « Art de vivre ». Il a commandé un café-crème et une orangeade. Le garçon apporta la commande - sans ticket - et lorsqu'on lui demanda à payer, il réclama sans sourciller 2 fr. 50. Le mari, quelque peu distrait, donna sans sourciller cette somme au garçon, plus un pourboire de 30 centimes. Son épouse le poussa du coude et, mine de rien, demanda au garçon : « Vous êtes sûr de ne pas vous tromper ? » Et le garçon de répondre : « Oh non, Madame. Ça fait 1 fr. le café, 1 fr. 20 l'orangeade et 30 ct. de pourboire ! » Le couple demeura assis de surprise. Mais le garçon, lui, s'en alla la conscience apparemment tranquille en ayant encaissé 30 ct. de pourboire qu'il avait automatiquement comptés dans le prix, plus les 30 ct. que le client lui avait donnés puisqu'il ignorait qu'ils étaient déjà compris. Soixante centimes de pourboire pour un café-crème et une orangeade, ce n'est pas mal ! Sans compter que le prix des consommations non plus n'était pas mal compté. Qu'en pensez-vous ?

**Où va l'argent ?**

L'intelligente générosité du public suisse a permis l'arrivée d'un nouveau convoi d'enfants algériens malheureux placés, par TERRE DES HOMMES, dans des hôpitaux et des sanatoriums. Il s'agit de 11 petits tuberculeux, de 2 petits poliomyélitiques et de 2 petits sous-alimentés qui retourneront ainsi à la vie dont leur détresse les tenait écartés. TERRE DES HOMMES, route du Chili, Monthey, CCP. II c 80 45.

## Des gens et des choses Pékin à égalité avec Moscou, Washington et Paris

La bombe atomique chinoise dont on parlait, avec insistance et depuis quelques mois, a explosé le 16 octobre, à 7 heures du matin, dans la partie Ouest de la Chine Populaire et à mi-distance des frontières soviétiques et indiennes. Ainsi, à l'aube d'une belle journée et, exactement, 15 ans et 15 jours après la création de la République Populaire de Chine, la nouvelle nation chinoise s'est hissée au rang de grande puissance mondiale, à égalité avec Moscou, Washington et Paris. Elle est devenue, en quelque sorte, le plus fidèle allié du Tiers-Monde.

Ainsi, au lendemain du limogement de Nikita Krouchtchev, dont on comprend mieux les raisons, une seconde nouvelle est tombée sur les téléspectateurs et a frappé le monde de stupeur. Il va sans dire que l'on était mieux préparé à apprendre l'explosion de la bombe atomique chinoise que le départ de M. « K ». Mais, il ne fait aucun doute, que les deux événements sont, étroitement, liés. Maintenant, que Pékin a rattrapé le retard sur son grand voisin et que l'artisan de la scission entre communistes a disparu, les choses vont mieux aller pour le monde de l'Est.

Ce sont, naturellement, les Occidentaux qui vont être les victimes de cette aventure nouvelle, car le rapprochement qui s'impose, entre Pékin et Moscou, va mettre un terme à la coexistence pacifique imaginée par les présidents Kennedy et Krouchtchev. L'Accord de Moscou, sur l'arrêt des essais nucléaires dans l'espace, n'a plus aucune raison d'être et l'on comprend, maintenant, que la France, sous l'impulsion du président de Gaulle, ait préféré s'abstenir de le signer, tant que la Chine ne serait

pas devenue une puissance atomique. Il appartiendra donc à la France de traiter, d'égal à égal, avec Pékin et de tenter un rapprochement entre les puissances signataires du Traité de Moscou et celles qui l'ont rejeté. La situation nouvelle risque fort de mettre un terme à la rivalité des Etats-

par Léonard Closuit

Unis et de la France et il faut s'attendre à une rencontre, entre les deux présidents, sitôt les élections passées. Enfin, la promotion de la Chine Populaire va avoir comme effets de resserrer les liens entre Occidentaux et raviver l'OTAN, qui avait perdu son importance étant donné les dissensions entre ses membres.

Enfin, personne n'en doute, l'explosion de la bombe chinoise va remettre en question le rôle que doit jouer ce grand pays qui avait été mis à l'écart du monde politique, tant par l'URSS que par les autres grandes puissances, membres de l'ONU. Etant donné que les Soviétiques se sont opposés à l'admission de la Chine Populaire à l'ONU, à plusieurs reprises et encore cette année, il sera difficile de la faire oublier à une nation de près d'un milliard d'habitants qui ont été frustrés et bannis de la société politique et économique mondiale depuis 15 ans. La Russie devra donc faire preuve de complaisance et, qui sait, peut-être restituer la Mongolie Extérieure à la Chine comme va le lui demander Mao-Tsé-Toung.

Cela va, également, remettre en question le problème de la Chine Nationaliste qui fait partie de l'ONU et que la Chine Populaire refuse de re-

connaître. A son avis, c'est elle qui doit siéger à l'ONU au lieu des quelques millions d'habitants de Formose. Immédiatement après l'explosion de leur bombe, les dirigeants chinois ont annoncé qu'ils étaient d'accord de participer à une réunion au sommet des puissances mondiales pour discuter de l'interdiction complète et la destruction totale de toutes les armes atomiques. Cette mesure diplomatique est d'une grande habileté et va, certainement, permettre à la Chine de réaliser ses légitimes aspirations.

En conclusion, nous pouvons dire que l'explosion de cette nouvelle bombe atomique va engendrer des rapports nouveaux et, probablement, meilleurs entre Moscou et Pékin et que cela va ouvrir, à la Chine, les portes de l'ONU qui, jusqu'à ce jour, lui restèrent fermées. Si le monde ne prenait pas conscience de la puissance de cette nation et continuait à la tenir à l'écart, nous risquerions bien, un jour, de faire plus ample connaissance avec la dernière née des bombes atomiques.

## Vous m'en direz tant !

Pendant son voyage en Amérique du Sud, le général de Gaulle ne s'est pas contenté de serrer des milliers de mains, il a prononcé, en français et en espagnol quatre discours, en moyenne, par jour...

Une rude corvée ! Surtout pour les chroniqueurs obligés à les écouter tous.

Ce marathon de la parole, où le général se présentait seul contre tous les champions des pays traversés par lui, ne figurait pas au programme olympique.

C'est dommage, car la France qui s'est attribuée tant de médailles d'or avant l'ouverture des jeux, en aurait certainement gagné une au cours des compétitions.

On ne voit pas trop, en effet, quel autre concurrent, aurait pu tenir tête à de Gaulle sur une telle distance et dans des temps aussi remarquables.

Les médecins qui contrôlaient sa condition physique, au fur et à mesure

qu'il triomphait dans une épreuve, étaient sidérés de sa forme.

Ils ne pouvaient que se borner à lui tendre, à titre préventif, une boîte de pastilles pour la toux puis, pour ne pas perdre la main, ils soignaient quelques journalistes, lesquels moins résistants que leur idole, ne tenaient pas le coup et tombaient de fatigue.

C'est encore une chance que la suite du général ait servi, au moins, à soutenir la presse.

Les journaux ne lui reprocheront pas de s'être mis en frais.

Le général de Gaulle se trouvait dans cette situation paradoxale qu'il était en sécurité lorsqu'un pays le recevait fraîchement pour lui témoigner quelque hostilité, mais qu'il se sentait en péril dès que ses hôtes lui manifestaient une sympathie délirante.

Etouffé par la foule, il ne reçut pas, grâce à Dieu, une hampe de drapeau sur le cotillon, ce qui n'eût pas manqué d'entraîner, à défaut de complications corporelles des complications diplomatiques.

C'est d'ailleurs, à la faveur de ces accueils tantôt chaleureux, tantôt mitigés et même froids, que le Grand Charles, ce Michel Jaseur du monde politique, s'est révélé parfaitement maître de lui-même, acceptant d'un cœur égal la louange et le blâme.

Peu d'hommes ont cette sérénité, arrivés à ce... stade. A. M.

## Interventions radicales aux Chambres fédérales

**Indemnités de déplacement**

Petite question Kurzmejer

Selon le chiffre 250 du règlement d'administration pour l'armée suisse (RA 58) et l'annexe à ce règlement (nouvelle édition 1. 1. 1962) chiffre 35, l'indemnité de logement à verser pour les voyages de service hors du lieu de stationnement se monte à fr. 5.- pour les officiers et à 3 fr. 50 pour les sous-officiers.

Le Conseil fédéral ne pense-t-il pas que les indemnités de logement sont insuffisantes et ne correspondent plus du tout au prix des hôtels et des pensions ? Une augmentation équitable s'impose.

**Fonctions et fonctionnaires**

Petite question Wenger

Le Conseil fédéral est l'autorité qui nomme les fonctionnaires supérieurs. Il a nommé une commission spéciale pour estimer les exigences attachées aux fonctionnaires supérieurs de l'administration fédérale. Le Conseil fédéral est-il disposé à donner des renseignements sur les points suivants :

- L'activité de cette commission n'a-t-elle pas pour effet d'enlever de leur poids aux propositions de promotion présentées par les chefs de division ? Le Conseil fédéral est-il encore l'autorité qui prend non seulement du point de vue formel mais aussi en fait les décisions dans les questions de promotions de fonctionnaires supérieurs ?

- Comme la commission, d'après son appellation, doit estimer uniquement les exigences attachées à une fonction, on doit se demander surtout si elle tient compte aussi de la qualification personnelle du titulaire de la fonction. Que compte faire le Conseil fédéral pour que, dans les ques-

tions de classement et de promotions de fonctionnaires, la qualification personnelle et en particulier le travail fourni jouent un plus grand rôle, comme c'est le cas dans l'économie privée ? Ne pense-t-il pas que si l'on prêtait plus d'attention à cela, il serait beaucoup plus facile d'engager et de conserver des fonctionnaires capables, ce qui serait favorable à la bonne marche des affaires ?

- La commission chargée d'estimer les exigences attachées aux fonctions supérieures de l'administration fédérale se compose de huit Suisses allemands et d'un bilingue. D'habitude, une place, une place équitable est faite aux minorités linguistiques dans les commissions. Etant donné le nombre élevé de fonctionnaires techniques dans l'administration fédérale, il serait en outre certainement avantageux que la technique et l'économie industrielle soient aussi représentées dans la commission. Le Conseil fédéral est-il disposé à faire le nécessaire pour que la commission soit composée de la façon équilibrée qui s'impose ?

**Reboisement des zones dépeuplées**

Petite question Arni

Des sections de routes nationales — courtes ou longues — traversent notre pays. Il y en aura d'autres encore. Partout où des tranchées ont été faites dans les forêts, on rencontre un sol forestier dénudé, ce qui est peu plaisant pour l'œil et défavorable du point de vue sylvicole. La chose est particulièrement manifeste là où l'on s'est attaqué à des forêts de haute futaie et où apparaissent des troncs exposés au soleil et aux tempêtes. Même s'il est permis de penser que la nature reprendra peu à peu ses droits en repeuplant ces zones rasées, on doit se demander

s'il ne faut pas l'y aider en plantant des arbres à croissance rapide.

Le Conseil fédéral est-il disposé à prêter à l'affaire l'attention qui convient et à donner, directement ou indirectement, aux organes forestiers des instructions répondant aux préoccupations pratiques et esthétiques ?

**Bourses**

Postulat Dietschi

Le Conseil fédéral est invité à examiner s'il ne conviendrait pas, avant que soient édictées les dispositions d'exécution relatives au 2<sup>e</sup> alinea de l'article 27 quater de la constitution, d'accorder des contributions aux bourses allouées par des institutions telles que la Fondation Pestalozzi pour encourager la formation de la jeunesse des régions de montagne, la Fondation Pro Juventute etc. Il s'agirait ainsi de créer des possibilités suffisantes d'allocations de bourses à tous les intéressés, dans les diverses disciplines.

**Produits antiparasitaires**

Petite question Germanier

L'usage de produits toxiques dans

la lutte antiparasitaire en viticulture et en arboriculture offre un danger certain pour l'homme, les animaux et les plantes, s'il n'est pas sévèrement contrôlé.

Il conviendrait en conséquence d'exiger un certificat de capacité pour les conseillers techniques au service des firmes vendant ces produits. Qu'en pense le Conseil fédéral ?

**Loi sur le travail**

Petite question Obrecht

La loi sur le travail ayant été traitée par les Conseillers législatifs, on pourrait admettre que la nouvelle loi serait mise en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 1965. On entend dire aujourd'hui que ce délai ne pourra pas être observé.

Le Conseil fédéral est invité à dire :

- a) quels sont les motifs qui justifient ce renvoi ;
- b) à quel moment il envisage dès lors de mettre la loi en vigueur.

**BANQUE TROILLET**  
& Cie S. A. Fondée en 1879

Capital et réserves : Fr. 3.145.000.-

**LIVRETS D'ÉPARGNE**  
à 3 mois : 3 1/2%

**CARNETS DE DÉPÔTS**  
à 2 mois : 3%

**COMPTES COURANTS**  
1 3/4%

Pour encourager l'épargne nous augmentons les taux des nouveaux dépôts :

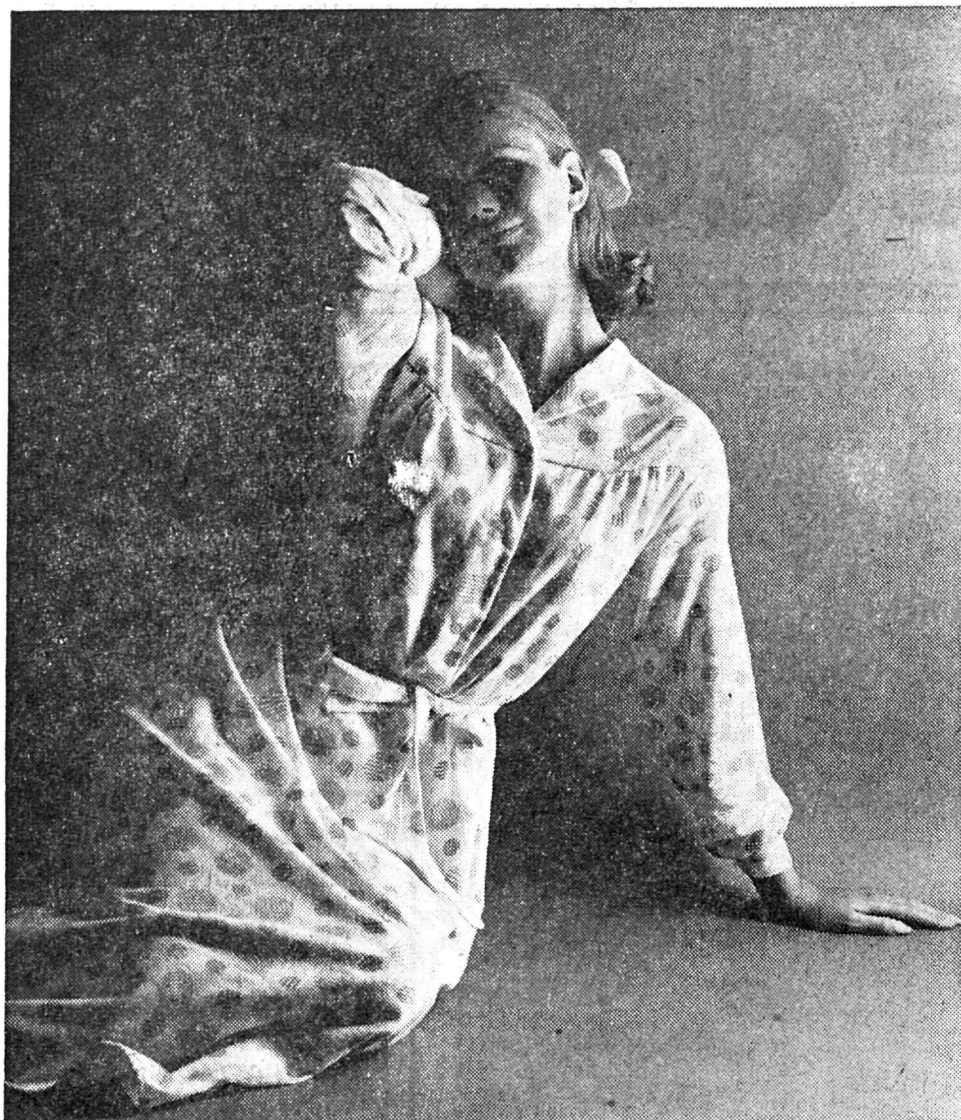
**BONS DE DÉPÔT**  
à 3 ans 4 1/4% à 5 ans 4 1/2%

**MARTIGNY**  
C. C. P. 19-143

**GENÈVE**  
10, RUE DE LA BOURSE

P 602 S





Pour les nuits fraîches...

cette chemise de nuit en flanellette pur coton est indispensable. Jolies impressions, longueur 125 cm.

t. 50 - 52 fr. 14.90  
t. 42 - 48

**12<sup>90</sup>**

avec timbres Coop



SION La Planta - Ch. post. II c 1800

et C. Moore - 21 55 Les grands interprètes - 22 30 Informations - 22 35 Les Jeux olympiques - 22 40 Jazz - 23 15 Hymne national.

SIEN, avec Bourvil, Francis Blanche, Jean Poiret et Jean Tissier.

**CORSO - Martigny**

Dès ce soir mercredi - Une œuvre tragique et émouvante, réalisée dans un décor grandiose : CONSTANTIN LE GRAND, interprété par une pléiade de vedettes : Cornel Wilde, Belinda Lee, Massimo Serato, Christine Kaufmann et Fausto Tozzi.

**Cinéma MICHEL - Fully**

Mercredi 21 - Un « suspense » infernal : LA PORTE AUX 7 SERRURES. Dès vendredi 23 - Un nouveau triomphe du cinéma français : LES TONTONS FLINGUEURS, avec Lino Ventura, Bernard Blier et Francis Blanche.

**Cinéma REX, Saxon**

Jeudi 22 - Un film de haute tension : LA PORTE AUX 7 SERRURES. - Dès vendredi 23 - Film inspiré de l'œuvre célèbre d'Alexandre Dumas : LA TULIPE NOIRE, réalisé par Christian Jaque, avec comme vedette Alain Delon.

**CINÉMA D'ARDON**

Mercredi, 20 h. 30 - (16 ans) - Une épopée passionnante et passionnée : 7 HEURES AVANT LA FRONTIÈRE, avec Leslie Caron et David Niven.

**Télévision**

**Mercredi**

12 45 Jeux olympiques - 16 45 Le cinq à six des jeunes - 19 30 Tokyo; Jeux olympiques - 20 00 Téléjournal - 20 15 Carrefour - 20 30 En passant, Adamo vous dit bonsoir - 20 50 Découverte de la Suisse - 21 15 Tokyo : J. O. - 22 25 Dernières informations - 22 30 Tokyo : Jeux olympiques.

**Jeudi**

12 45 Jeux olympiques - 17 30 L'heure des enfants - 19 15 Tokyo : J. O. - 19 45 Premiers documents filmés des J. O. 20 00 Téléjournal - 20 15 Le Temps des Seigneurs - 20 30 Film : Une épouse modèle - 21 20 Jeux olympiques - 22 20 Dernières informations - 22 30 Tokyo : Jeux olympiques.

**Cinéma**

**Cinéma ETOILE - Martigny**

Dès ce soir mercredi - Adapté du roman de Michel Servin « Deo gratias », ce film de Jean-Pierre Mocky, est irrésistible : UN DROLE DE PAROIS-

**Le Confédéré vous renseigne**

**Radio-Sottens**

**Jeudi 22 octobre**

6 15 Bonjour à tous et Jeux olympiques - 7 15 Informations - 7 20 Tokyo: J. O. - 7 30 Les conseils de saison - 8 00 Bulletin routier - 8 25 Miroir-première - 8 30 Jeux olympiques - 11 00 Orchestre des Concerts Lamoureux. 11 45 Petite gazette d'outre-Sarine, par B. Kehrl, Bienne - 12 00 Le rendez-vous de Vidy et Miroir-flash - 12 10 Le quart d'heure du sportif - 12 30 Jeux olympiques - 12 45 Informations - 12 50 Tokyo: J. O. - 13 00 La Victoire d'Auguste - 13 10 Mais à part ça - 13 15 Disc-O-Matic - 13 50 Disque: Chant.

13 55 Miroir-flash - 16 05 Le rendez-vous des isolés - 16 25 Chant avec accompagnement - 16 40 Piano - 16 45 Le magazine de la médecine - 17 15 La joie de chanter - 17 30 Miroir-flash. 17 35 La semaine littéraire - 18 00 Bonjour les jeunes - 18 30 Le micro dans la vie - 18 50 Jeux olympiques - 19 00 La Suisse au micro - 19 15 Informations - 19 25 Le miroir du monde - 19 45 Le Grand Canular - 20 15 Triumph-Variétés - 21 00 XXe siècle - 21 30 Concert. 22 30 Informations - 22 35 Jeux olympiques - 22 40 Le miroir du monde. 23 00 Ouvert la nuit - 23 15 Hymne national.

**Vendredi 23 octobre**

6 15 Bonjour à tous et Jeux olympiques - 7 15 Informations - 7 20 Tokyo: J. O. - 7 30 Propos du matin - 8 00 Le bulletin routier - 8 25 Miroir-première. 8 30 Jeux olympiques et Le monde chez

vous - 9 15 Jazz - 9 45 Oeuvres de G. Gershwin - 10 15 Jazz - 10 45 Petit concert - 11 00 Compositeurs suisses - 11 30 Sur trois ondes - 12 00 Le rendez-vous de Vidy et Miroir-flash - 12 15 Le memento sportif - 12 30 Jeux olympiques. 12 45 Informations - 12 50 Tokyo: J. O. 13 00 La Victoire d'Auguste - 13 10 La ronde des menus plaisirs - 13 35 Chant avec accompagnement - 13 55 Miroir-flash - 14 00 Orchestre - 14 15 Emission radioscolaire - 14 45 Musique de chambre - 15 15 Orchestre - 16 00 Miroir-flash - 16 05 Le rendez-vous des isolés. 16 25 L'éventail - 17 30 Miroir-flash. 17 35 Initiation musicale - 18 05 Jazz. 18 30 Le micro dans la vie - 18 50 Jeux olympiques - 19 00 La Suisse au micro. 19 15 Informations - 19 25 Le miroir du monde - 19 50 Enfantsines - 20 00 Une aventure de Lemmy Caution - 20 30 Jazz - 20 55 Camouflage, de H. Kuttner

**35 Clarence May**  
**LES BRUYÈRES DE SOMERING**

ROMAN

Feuilleton du Confédéré

— Entêté!

— Allons-y quelques minutes seulement! supplia l'enfant. Tu n'auras pas à descendre dans la chambre secrète, tu resteras pour ouvrir la dalle, si elle vient à pivoter... Sois chic, Edward!

— Enfin, soit! acquiesça celui-ci, de fort mauvaise grâce. Promets-moi de ne rien dire et de ne pas t'attarder.

— Oui, oui!... Je te remercie.

Le cadet des Proby descendit de cheval et, ayant attaché sa monture à un arbre, suivit son jeune frère jusqu'au cloître.

Patrick fit manœuvrer le mécanisme.

— Je descends seul! dit-il en allumant sa lampe de poche.

— Sois prudent! S'il t'arrivait un accident, j'en serais navré et Duncan ne me le pardonnerait pas, recommanda le mari de Nancy.

Le garçonnet s'enfonça dans le souterrain. Edward, penché sur l'ouverture, le suivait des yeux. Il l'entendit frapper contre les parois, lentement, méthodiquement, avec une grosse pierre. Lui-même se reprit à considérer la voûte que la lampe de Patrick éclairait par instants. Il s'alarma, car le plafond, constitué de blocs rectangulaires s'incurvait dangereusement.

« Qu'un seul élément se détache et tout cela risque de crouler », pensa-t-il.

— Ne t'obstine pas! jeta-t-il à voix Tu ne découvriras rien!...

Au même moment, après le dé clic précurseur, le mécanisme fit basculer la dalle.

Edward s'empressa de la faire relever.

— Je n'aime pas cela! cria-t-il. Allons, sois raisonnable, sors de cette fosse!

— Je n'ai rien trouvé! lança le petit, désappointé.

— Il vaut peut-être mieux que tu t'en sois rendu compte. Remonte, maintenant, ce sera plus prudent.

— Surtout que la voûte a été ébranlée par le choc de la fermeture et il en est tombé de la terre et des gravats.

— Viens!

— C'est dommage que je n'aie rien découvert! soupira le petit.

Machinalement, il frappa contre le mur avec sa pierre. Soudain, un des blocs s'arracha de son alvéole et, en tombant, heurta le gamin au front. Sous le choc, Patrick s'éroula sur le sol, qui rougit de son sang.

— Patrick!... Patrick!... cria son frère, affolé.

Mais l'enfant ne répondit pas, évanoui... ou mort, peut-être?

La première impulsion d'Edward fut de se précipiter pour le secourir. Pourtant, il réfléchit que le mécanisme allait jouer automatiquement... Comme pour lui donner raison, la dalle bascula.

— Courons chercher du secours! murmura-t-il.

Quelques secondes après, il galopait vers Somering, à travers le brouillard qui se faisait plus dense. Il n'eut pas à aller jusqu'au château, car, à peine avait-il parcouru quelques centaines de mètres qu'il

rencontra Duncan qui, à cheval également, effectuait une sortie.

Mettre son aîné au courant de l'équipée de Patrick ne demanda pas grand temps.

— Comment! s'écria lord Proby, dans une explosion de colère, tu connaissais le danger et tu as permis une pareille folie!

— Je ne pouvais pas penser que la chose se terminerait aussi tragiquement, balbutia Edward.

— Non, évidemment, tu ne pouvais pas penser!... Et j'admets ta bonne foi... car celui-là ne te gênait nullement...

Edward considéra son frère aîné avec égarement.

— Que veux-tu dire? murmura-t-il d'une voix rauque.

— Eric! dit lord Proby brusquement. Puis, lança son cheval, il fonça vers St-Wilfrid, suivi de son cadet qui le regardait, l'œil mauvais.

« Il sait! songeait Edward. Il n'y a plus de doute possible!... Comment a-t-il deviné?... Oh! qu'importe, il sait!... »

Un tremblement saisit le jeune homme, son cœur bondissait dans sa poitrine...

« Oh! ce secret que j'ai enseveli au plus profond de mon être, il le connaît! Malédiction sur lui!... »

Ils arrivèrent près des ruines. Duncan, sautant à terre, courut à travers les éboulements et atteignit le cloître.

Quand Edward y parvint à son tour, lord Proby se trouvait déjà dans la salle souterraine, agenouillé près de Patrick.

Le cadet des Proby plongea son regard dans le caveau. Celui-ci était maintenant jonché de pierres tombées de la voûte.

Tandis qu'il était là, penché, il lui sem-

bla entendre une voix insinuante qui le troublait... et qui disait:

« Si Duncan n'était pas revenu de la jungle indienne, vous seriez le maître! »

Derechef, il frissonna...

« ... C'est un immense domaine... Je suis insultée, humiliée, moquée... »

La raison d'Edward vacillait.

— Il n'est qu'évanoui!... jetai Duncan, en relevant la tête...

Alors, il rencontra les yeux de son frère, haineux, vindicatifs et triomphants. Une vague d'épouvant le souleva, car il y lisait sa condamnation.

— Edward, haleta-t-il, tu ne vas pas...? Au moins, sauve-le, lui, l'innocent!

Prenant Patrick dans ses bras, il l'éleva. Edward ricana.

— Tu sais trop de choses! prononça-t-il.

La grande dalle, lentement, basculait. La dernière vision de Duncan fut le rictus sardonique de son frère.

— Caïn! cria-t-il.

La dalle claqua sourdement.

Là-haut, attentif, Edward écoutait le grondement qui résonnait dans les entrailles de la terre: un nouvel effondrement se produisait dans le caveau. Il y avait peu de chances que les deux emmurés survivent à cette lapidation. Cependant, avisant un pan de muraille encore debout à cet endroit du cloître, le meurtrier l'ébranla furieusement avec une branche pour le voir.

Avec fracas, le mur croula et ses pierres rebondirent sur le pavé du cloître. Le choc dut déclencher, en bas, un autre éboulement, car, sous les pieds d'Edward, le sol trembla, se fendilla.

(A suivre).

# Martigny, tête de pont

## RAYMOND PIERROZ

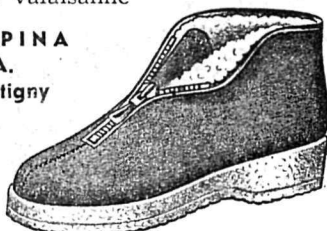
Charbons - Mazout

MARTIGNY-VILLE

Tél. (026) 6 12 55

En exigeant la marque déposée ALPINA, vous favorisez l'industrie valaisanne

ALPINA  
S. A.  
Martigny



Maison fondée en 1907

## FERRONNERIE D'ART

Grilles de séparation, tables pare-feu, salon de jardin, balcons, chambre à coucher, inscription pour chalet et locatif, grilles de fenêtres.

Livraison rapide

GES FORMAZ - MARTIGNY

Tél. (026) 6 14 46

## JOSEPH EMONET

MARTIGNY

Fers - Métaux - Quincaillerie  
Toutes fournitures pour :  
Ferblanterie - Appareillage  
Serrurerie - Atelier mécanique  
Menuiserie - Charpentes

## SHELL BUTAGAZ

### STRAGIOTTI FRÈRES

S.A.

Martigny-Ville

Ferblanterie - Couverture  
Installations sanitaires

Entreprise de gypserie et peinture

## JULES LANDRY

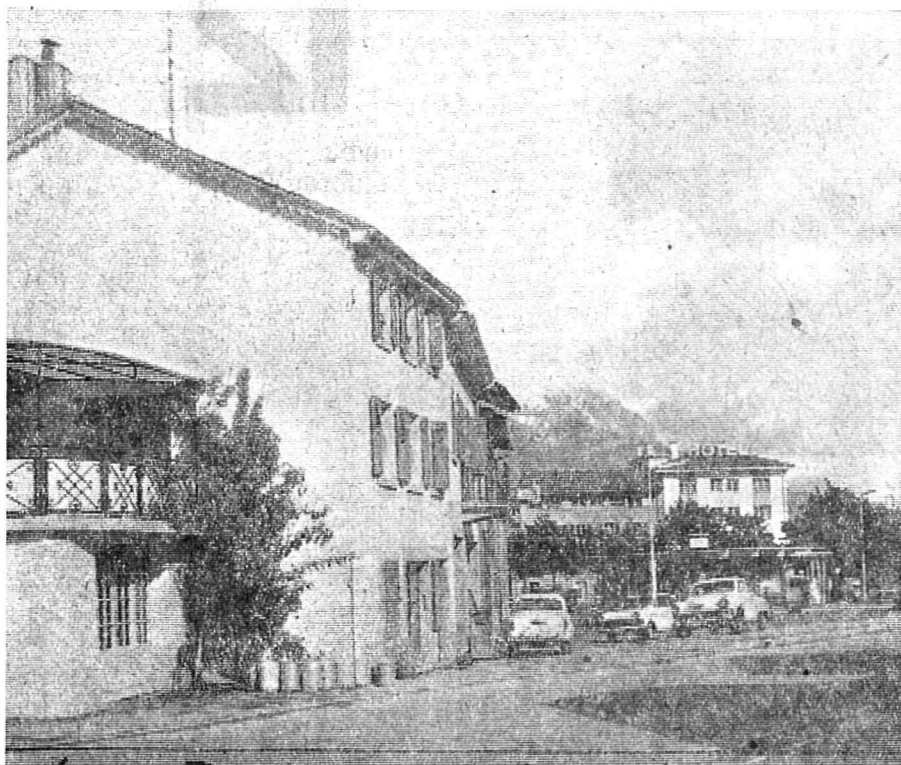
MARTIGNY

Les Epineys A - Tél. 6 10 17

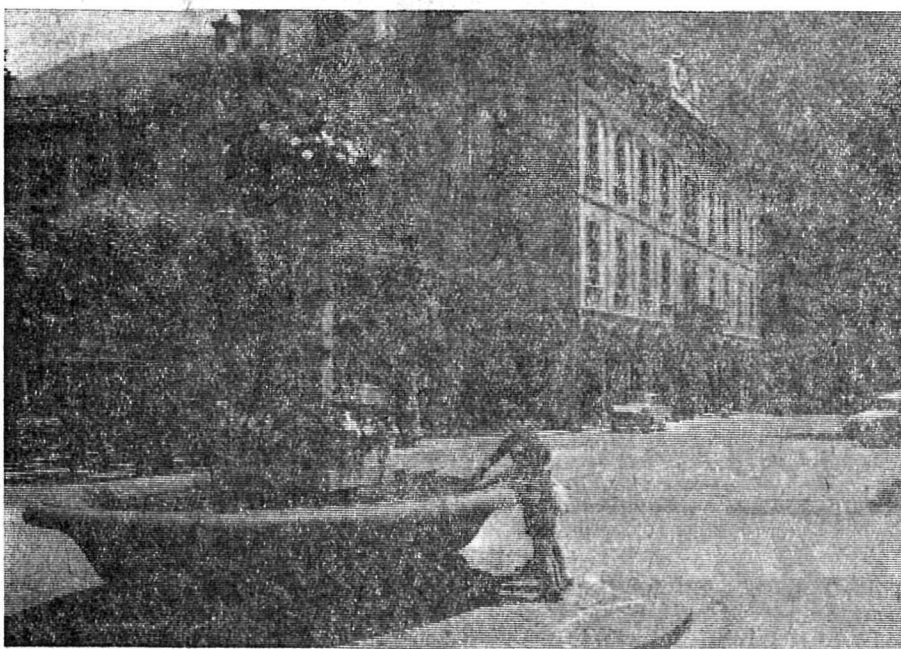
Suite du lundi 19 octobre 1964

Le commerce et l'hôtellerie se sont vus dans l'obligation de suivre l'évolution touristique de la ville. Pour s'en convaincre, il suffit de compter le nombre de magasins qui se sont installés sur l'avenue de la Gare, sur la Place et au-delà. Reconnaissons avec plaisir que chaque commerçant a accompli un effort louable pour agencer son magasin, décorer ses vitrines, et présenter ses marchandises de telle façon que cela plaise à l'œil du touriste et puisse satisfaire ses moindres désirs.

De tout temps, Martigny a été un centre commercial. Si nous nous référons au livre de Philippe Farquet intitulé « Martigny, chroniques, sites et histoires », nous lisons à la page 191 : « C'est le commerce qui de tout temps a contribué le plus au développement de Martigny. C'est lui qui avait fait d'Octodure la capitale du Valais romain, et c'est la disparition du commerce consécutive à la dislocation du monde romain qui entraîna la décadence du Forum Claudii Valensium (ce nom remplaçait dans le langage officiel le nom d'Octodure, et la désignait comme un grand marché voulu par Claude, l'un des premiers Césars)... » Plus loin, nous lisons encore : « ... mais les Romains revinrent sous Auguste et Octodure devint un grand centre commercial et une opulente cité ». Certes, l'évolution commerciale ne fut pas constante et il y eut quelques périodes mortes. Mais sa situation géographique exceptionnelle a chaque fois « réimposé » Martigny comme centre des affaires. En ces temps quelque peu lointains (toutes les références historiques citées dans cet article sont tirées du livre de Philippe Farquet consacré à Martigny) l'activité commerciale avait pour objet principal, le transit. Chaque marchandise et personne qui passait sur le territoire était soumise à une taxe de péage. Au Moyen Age, la différence était grande encore par rapport au commerce d'aujourd'hui. C'est encore Philippe Farquet qui écrit : « Les premiers comptoirs ne ressemblaient sûrement que de loin aux luxueuses vitrines d'aujourd'hui, éclairées au néon. La clientèle en était certainement bien réduite, la plupart des habitants se contentant des ressources du pays pour s'alimenter et s'habiller. Le commerce médiéval, et même celui des temps modernes, jusqu'au siècle passé, était essentiellement local. Son rayon ne pouvait pas s'étendre beaucoup, limité qu'il était par le cercle d'affaires des voisins... De grandes industries, n'en parlons pas ;



Vers le pré de Foire au Bourg



L'hôtel de ville - Place Centrale



L'avenue de la Gare, de mois en mois, change de visage

## VINCENT VAIROLI

Avenue - Martigny (Bourg)

Confection mesure  
Vêtements sur mesure

Les nouvelles collections sont ren-  
trées, hautes en couleur, et en  
qualité. Se rend à domicile.

## Blanchisserie Nouvelle

Josiane Millius - Martigny-Bourg

Tél. (026) 6 19 84

A partir de novembre nouveau  
bâtiment

## PERRET-BOVI S. A.

Comestibles et conserves en gros

MARTIGNY-VILLE

Paul Heiniger, administrateur

## COIFFURE CARUSO

MARTIGNY

Tél. (026) 6 04 94

Dames et messieurs  
Parfumerie

Le spécialiste de la coupe HARDY

## MARCEL STRAGIOTTI

Couvertures en tous genres  
Ferblanterie

Étanchéité

Martigny-Bourg

Tél. at. (026) 6 13 39 - app. 6 02 06



Venez assister à une démonstration de la Bernina Record sans engagement et vous participerez au tirage au sort à la fin de l'Expo

R. WARIDEL

MARTIGNY

Nouvelle Poste - Tél. (026) 6 19 20

# BERNINA



## CENTRALE «AS» VALAIS

Les produits «AS» sont demandés

Les timbres et les primes appréciés

PRODUITS ALIMENTAIRES MARTIGNY S. A. - MARTIGNY

Denrées coloniales en gros - Importations directes - Tabacs - Vins

## CARRIÈRES JEAN GUIGOZ

MARTIGNY-VILLE

Dalles de Sembrancher, bordures routes et jardins - Granit d'Orsières, bordures et mœllons. - Granit du Tessin et du Simplon (propres carrières).  
Livraisons rapides aux meilleures conditions - Demandez prix courant.

Tél. (026) 6 01 89 - Carrières tél. (026) 6 61 57

**BUSER & Cie - Martigny**

Succ. d'Ad. Buser  
Maison fondée en 1927

Matériaux de construction  
Transports - Explosifs

Une adresse à retenir

**ÉMILE MORET & FILS**  
S.A.

MEUBLES

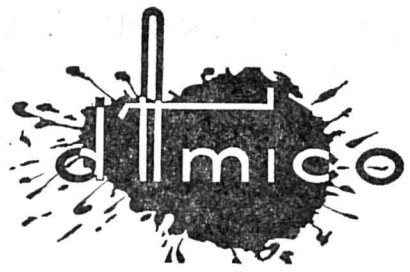
MARTIGNY

Rue de l'Hôpital 7  
Tél. (026) 6 12 12



**ALÉSIA S.A.**  
Martigny

Revision de tous moteurs  
à explosion



ENSEIGNES EN TOUS GENRES  
Tél. (026) 6 19 26

**SALON-LAVOIR**

**FANY VOUILLOZ**

Rue de l'Eglise - Tél. (026) 6 06 58

Self-Service - Nouvelle et extra-ordinaire machine Singer automatique

4 kilos - 10 fr. - 14 minutes

**PHOTO-CINÉ**

*Michel Darbellay*  
MARTIGNY

Travaux d'amateurs, technique, reportages, cinéma, photos d'enfants

Pour tous vos problèmes d'électricité et appareils

nous trouverons votre solution

**G. VALLOTTON S. A.**

MARTIGNY

les artisans locaux se contentaient de satisfaire la clientèle locale. Le commerce ne pouvait donc être qu'un commerce de détail plus ou moins florissant. Les temps ont changé, la notion de commerce s'est sensiblement modifiée, mais Martigny a conservé sa renommée commerciale qui d'année en année ne fait qu'augmenter. Cet essor se concrétise par l'implantation de nouveaux magasins et d'importants centres de vente et d'achats. A Martigny, et nous osons émettre cette affirmation, le touriste comme le Martigneraise, a la possibilité maintenant de satisfaire la majorité de ses besoins, tant l'offre est variée.

L'hôtellerie a également progressé de façon magistrale ces dernières années, pour faire face à la demande toujours croissante. Actuellement 500 lits environ sont à la disposition des touristes, ce qui pour une ville de 10.000 habitants est tout de même important. Quelques hôtels modernes sont venus compléter ceux déjà en service depuis de nombreuses années. Des motels ont ouvert leurs portes. Une splendide place de camping a été aménagée.

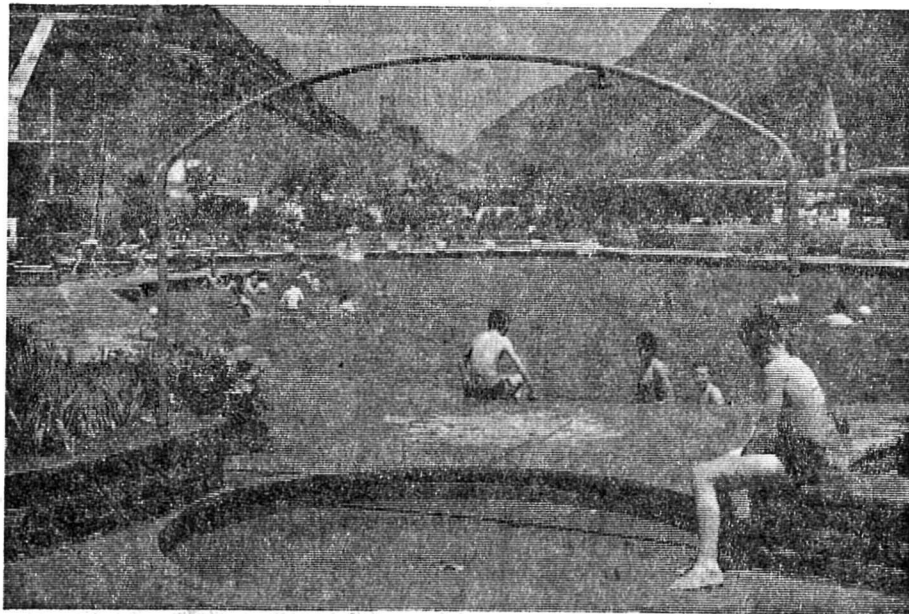


D'ailleurs l'hôtellerie ne date pas d'hier à Martigny. Au temps des diligences déjà, et peut-être même avant, ses auberges jouissaient d'une réputation internationale. De grands noms les ont fréquentées, si l'on en croit Philippe Farquet, qui, avec un brin de nostalgie, nous parle de l'Auberge de la Grand-Maison, en ces termes : « Pauvre vieille Grand-Maison ! Elle en a abrité des célébrités : Gœthe, Byron, Musset, George Sand, Lamartine, sans compter les généraux de Bonaparte, en route pour Marengo. C'est dans une de ses salles que, en 1832, Alexandre Dumas s'est régalé d'un bifteck... d'ours, tué à Branson ». Aux environs de 1900, il y eut une lente chute de l'industrie hôtelière, mais bientôt les vieilles auberges ont fait place à de nouvelles constructions, et aujourd'hui Martigny peut s'enorgueillir de posséder vingt et un hôtels, deux motels modernes et une place de camping de 15.000 m<sup>2</sup>. Toutefois, cela semble encore insuffisant. Il n'est pas rare en effet, de voir, en pleine saison, certains hôteliers afficher « complet » en début d'après-midi déjà.

Dans le passé, l'industrie n'a jamais été l'instrument de combat de l'évolution martigneraise. Pour quelles raisons ? Nous ne saurions le dire. Pourtant cette situation tend à se modifier de plus en plus, et de nombreuses usines se sont installées à Martigny ces dernières années, montrant un exemple qui, nous l'espérons, sera bientôt suivi plus intensivement.



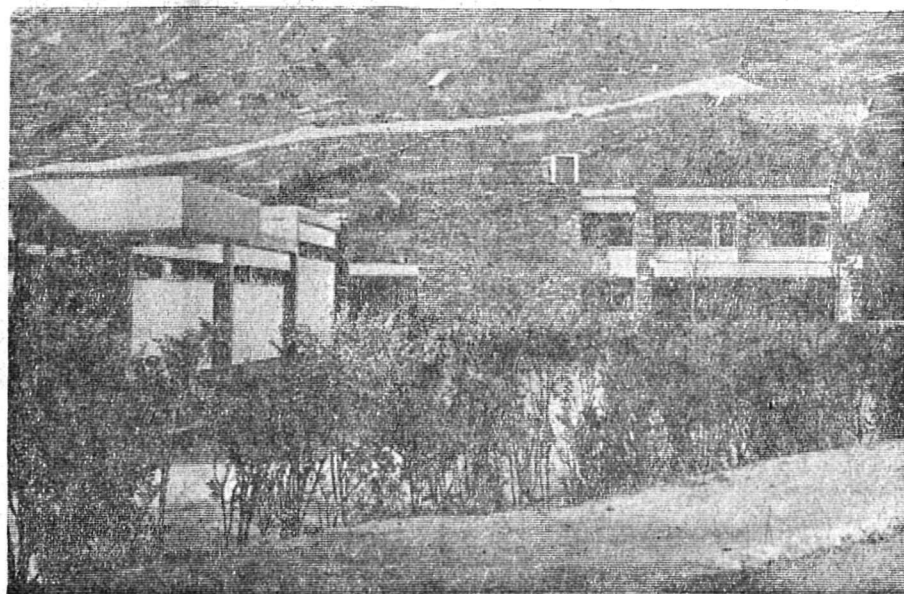
La place du Bourg (lieu de la fameuse et traditionnelle Foire du Lard en décembre)



La splendide piscine



A La Bâtiar aussi ça bouge



Coup d'œil sur le centre scolaire du Bourg

**RUSCIO**

Boucherie - Charcuterie

Tél. (026) 6 12 78

L'établissement le plus moderne de Suisse romande à votre service

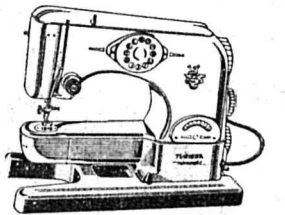
**MAGASIN FRIBERG**

Confection - Nouveautés

MARTIGNY-BOURG

Tél. 6 18 20

**TURISSA**



**F. ROSSI - MARTIGNY**

Av. de la Gare - Tél. (026) 6 16 01

**André Moret**

**AMEUBLEMENT**

Route du Simplon  
Près de l'église  
Tél. (026) 6 02 18

**LÉON FORMAZ & FILS**

Machines agricoles

Martigny-Bourg, tél. (026) 6 14 46  
Monoaxes « Rapid », 9 et 12 CV avec remorque à prise de force.  
Altrac 400 à quatre roues motrices avec volant  
Machines Plumettaz : treuils, charrues vigneronnes.  
Pièces détachées pour moteurs Mag et Basco

LES PHOTOS paraissant dans ce reportage ont été mises très aimablement à notre disposition par les

**Editions Darbellay**  
Martigny

70 rayons à votre service

GRANDS MAGASINS A L'  
**innovation**  
MARTIGNY

**Restaurant de L'HÔTEL PARKING**

Brasserie - Carnotzet

Salle pour sociétés

G. Vallotton

Tél. (026) 6 08 41



Matériaux de construction - Toutes fournitures pour travaux publics et bâtiments - Explosifs - Bois - Pavatex - Kellco - Rénonit - etc.  
Carrelage et revêtements - Service rapide et soigné  
Tél. 6 10 59 - 6 18 85





**encore 4 jours**

de la grande exposition  
vitrines  
en grande première  
valaisanne

**10 ensembles complets**

comprenant chacun : chambre à coucher - salon et salle à manger  
(à tous les prix - pour tous les goûts).

A l'intérieur : choix fantastique - Entrée libre.

P 46 S

Représentants :

**M. RENÉ LOVEY, ORSIÈRES, tél. (026) 6 84 47**

**M. BERNARD DUBOIS, MARTIGNY, tél. (026) 6 07 52**

**Achetez l'écu d'or**  
pour le visage aimé  
de la Patrie

**Cinéma**



Dès ce soir mercredi - (18 a. rév.) - Du rire avec Bourvil :  
**UN DROLE DE PAROISSIEN**  
Le 7me ciel de la drôlerie !



Dès ce soir mercredi - (16 a. révolus) - Un film d'aventures et d'action :  
**CONSTANTIN LE GRAND**  
avec Cornel Wilde et Belinda Lee.



Mercredi 21 - (16 ans révolus) - Un « suspense » infernal :  
**LA PORTE AUX 7 SERRURES**  
Dès vendredi 23 - (18 a. révolus) - Un « policier » irrésistible :

**LES TONTONS FLINGUEURS**



Jeudi 22 - (16 ans révolus).  
Un film de haute tension :  
**LA PORTE AUX 7 SERRURES**  
Dès vendredi 23 - (16 a. révolus) - Alain Delon dans :

**LA TULIPE NOIRE**



Mercredi, 20 h. 30 - (16 ans).  
Une épopée passionnante et passionnée :

**7 HEURES AVANT LA FRONTIERE**  
avec Leslie Caron et David Niven.

**BAGNES**

**Parti radical et Socialiste**

Tous les citoyens se rattachant au Parti Radical et Socialiste sont convoqués en assemblée le dimanche 25 octobre 1964, à 14 heures, dans la salle du local « L'Avenir », à Villette.

Ordre du jour : Elections communales.

Le Comité.

**Palais de Beaulieu Lausanne**  
du mercredi 4 au lundi 9 novembre, tous les soirs à 20 heures 30  
Matinées : mercredi 4, à 16 h. - samedi 7 et dimanche 8, à 15 h.  
Nocturne : samedi 7 à minuit

Un spectacle étourdissant

**HOLIDAY ON ICE**

dans son nouveau programme 1965  
réglé par le célèbre metteur en scène parisien R. Rouleau - avec

une étoile de toute première grandeur  
**SJOUKJE DIJKSTRA**

championne d'Europe, championne du monde et championne olympique 1964, dans sa première tournée professionnelle - avec

**20 solistes, vedettes et champions internationaux**

et les incomparables International Hol'ceers

Location ouverte chez Fœtisch Frères S. A., Grand-Pont 2 bis, Lausanne, tél. (021) 22 30 45, et dans les principales villes romandes. - Prière de consulter les affiches. Correspondances spéciales par CFF. Les gares renseignent.

A MARTIGNY : Librairie M. Gaillard, place Centrale.  
A MONTHEY : Librairie Arlettaz, avenue de la Gare.  
A SION : Hallenbarter et Cie, rue des Remparts.  
Coursus spéciales : Martigny-Excursions et Entreprise R. Métral, à Martigny. P 36 L



Le lait  
compense  
bien  
des  
choses



La fourrure  
reste une tradition  
à laquelle résistent  
bien peu de femmes



FOURRURES

**Vallotton**

Rue des Creusets - Tél. 2 15 20

SION

**Docteur GUENAT**

Spécialiste F. M. H.  
NEZ - GORGE  
OERILLES  
Quai Perdonnet 14  
VEVEY

**de retour**

P 109-14 V

Collection de cartes de  
Nouvelan  
Gratuit ! Gratuit ! Gratuit !

**Gain accessoire**

à propre compte  
par la vente de cartes  
de Nouvelan avec im-  
pression du nom. Grande  
commission ! Adressez-  
vous immédiatement à  
Schnelldruck  
Karl Fleisch-Häni, Zürich 32  
Forchstrasse 92  
Tél. (051) 34 25 29  
Gain supplémentaire Fr. 50.- à  
Fr. 100.- par semaine.  
P 31066 Z

A louer à Martigny, près  
de la gare CFF, dans im-  
meuble neuf,

belle  
**chambre**

indépendante avec bains  
et WC, meublée ou non.  
S'adresser à la Direction  
de la Compagnie Mar-  
tigny-Châtellard, à Mar-  
tigny.

P 15185 S

**Apportez**  
assez tôt vos annonces

**MARTIGNY**

Salle de l'Hôtel de Ville

Jeudi 22 octobre 1964 à 20 heures 30

**Robert MAJEK**

Pianiste 1er Prix du Concours International de Genève

**MARTIGNY**

**REMORQUES**

JEEPS, LAND-ROVER, UNIMOG ET BÉTAILLÈRES  
plusieurs remorques d'occasion en stock

**J. GERMANO - MARTIGNY - (026) 6 15 40**  
ATELIERS DE CONSTRUCTION MÉCANIQUE  
Route Gd-St-Bernard - Ancienne Place Comptoir P 792 S

# 40 000 cartouches à la Tour des Sorciers !..

CHATEAUBRIAND :

Par la morale des intérêts, l'âme humaine perd sa beauté, la vertu ses leçons, l'Histoire ses exemples.

On lira ci-dessous l'article de l'un de nos collaborateurs qui rappelle les événements du Trient en 1864. Faisant partie d'une époque au sujet de laquelle beaucoup ne sont pas ou peu renseignés, les détails rapportés sur le climat et les faits d'une guerre civile heureusement évitée ne manqueront certainement pas d'intérêt.

Egalement dans ce numéro :

- La bombe chinoise, par Léonard Closuit.
- Une surprise de taille aux Jeux olympiques.
- Budget valaisan : le cap des 200 millions est dépassé.

POLITIQUE ÉTRANGÈRE

## Un an après... Un an avant...

Dans quelques jours, le chancelier Ludwig Erhard aura terminé sa première année à la tête du gouvernement ouest-allemand et il lui restera alors 365 jours avant de se présenter devant le corps électoral. C'est dire que si, pour le successeur de Konrad Adenauer, l'échéance est moins proche que pour Sir Alec Douglas Home, pour le président Johnson ou même que pour le général de Gaulle, elle n'en commence pas moins à rendre nécessaires les initiatives en politique intérieure et extérieure.

Les plus chauds partisans de Ludwig Erhard, avant sa désignation, sont contraints aujourd'hui de constater que le « père du miracle économique allemand » a déçu leurs espoirs. La dernière conférence de presse qu'il a tenue — la semaine dernière — n'a été qu'une nouvelle illustration de cet attentisme, pour ne pas dire de cette hésitation continue, qui a marqué tous les actes politiques du nouveau chancelier depuis son accession au pouvoir.

Certes, l'annonce de la visite de M. Krouchtchev à Bonn est un bon point pour le chancelier. Reste à savoir quels seront les résultats d'une telle rencontre, qui — M. Erhard l'a précisé vendredi dernier — ne se déroulera pas avant 1965 ! Par contre, un événement politique est déjà entré dans les faits : l'accord signé entre le représentant du Sénat de Berlin-Ouest et la République démocratique allemande sur le franchissement du

« mur de la honte ». Désormais, les Berlinoises libres pourront franchir le mur pour rendre visite à leurs familles quatre fois par année, sans que la réciprocité soit possible, bien entendu !

De cette affaire, il importe de distinguer soigneusement les aspects humanitaire et politique. Pour qui se souvient de la joie qui s'était emparée des habitants de Berlin-Ouest à Noël dernier, lorsqu'ils purent enfin revoir des parents et des amis dont ils étaient séparés depuis si longtemps, il ne fait aucun doute que l'accord signé récemment est une heureuse initiative. Mais, pour qui s'inquiète de l'aspect politique de ce document, la consolation est maigre de savoir que les porteurs de laissez-passer se verront remettre un papillon précisant que leur signature apposée au bas du document n'est en aucune façon une reconnaissance de l'existence de la RDA ! Et les arguties des diplomates ne dissimuleront pas le fait (regrettable, mais irréfutable) de l'existence des deux Allemagnes.

Le chancelier Erhard a beaucoup insisté sur les précautions juridiques qui devaient être prises. Et au début de septembre, il avait jugé bon de donner un coup de frein aux négociations en cours. Les avantages obtenus grâce à ce pas de clerc n'ont pas été insignifiants (reconduction automatique de l'accord pour l'an prochain et adjonction d'employés ouest-allemands aux fonctionnaires de

l'Est), mais les Berlinoises — comme de nombreux Allemands de la République fédérale — n'attribueront pas pour autant le succès de cette difficile négociation au chef du gouvernement de Bonn. La retenue de M. Willy Brandt, leader du parti social-démocrate, ne cache pas à l'opinion publique le rôle qui a été le sien. Et M. Erich Mende, chef du parti libéral, ministre des affaires pan-allemandes, a, lui aussi, eu sa part dans cette réussite à but essentiellement humanitaire.

C'est dire qu'au lendemain de la signature de cet accord, la conférence de presse du chancelier Erhard n'a pas suffi à dissiper un malaise que l'approche de l'année électorale rend plus vif au sein de la démocratie chrétienne. Ce malaise provient essentiellement du manque d'initiative du chancelier, dont la tâche n'est pas facilitée, il est vrai, par son prédécesseur, toujours vert, et toujours agissant dans la coulisse. SLI.

Le projet de budget 1965 de l'Etat du Valais

## Le plafond des 200 millions est crevé

Le projet de budget 1965 présenté par le Conseil d'Etat au Grand Conseil est arrêté comme suit :

### A BUDGET FINANCIER

Dépenses	Fr. 228 377 840
Recettes	Fr. 204 960 110
Excédent des dépenses	Fr. 23 417 730

### B COMPTE DE CLOTURE

Excédent des dépenses	Fr. 23 417 730
Charges	Fr. 5 182 070
	Fr. 28 599 800
Produits	Fr. 22 410 800
Déficit	Fr. 6 189 000

Pour la première fois, les dépenses du budget dépassent le cap des 200 millions de francs.

Les dépenses du budget financier 1965 sont de fr. 31 600 000, — supérieures à celles de 1964 et la progression enregistrée dans les recettes est de l'ordre de fr. 35 400 000, —. Les subventions fédérales qui ont un rapport direct avec les réalisations d'ou-

vrages subsidiés sont aussi plus importantes.

Le budget financier qui englobe les dépenses et les recettes présumées, y compris les investissements et les amortissements financiers, exprime en outre la tendance de la trésorerie et précise les besoins de liquidités auxquels l'Etat doit faire face.

Le compte de clôture détermine le résultat final qui accuse un déficit de fr. 6 189 000, —. Il prend en charge l'excédent des dépenses du budget financier et enregistre, entre autres, les amortissements comptables sur immeubles, mobilier et matériel, investissements à amortir etc., qui représentent plus de fr. 3 600 000, —. Les produits se chiffrent à fr. 22 410 800, — parmi lesquels le poste concernant l'augmentation des immobilisations (constructions nouvelles, mobilier et matériel, participations permanentes, prêts) s'inscrit par fr. 10 514 500, —.

IL Y A 120 ANS

## Des dissensions malheureuses risquaient d'entraîner la guerre civile en Valais

Les premières années du XIX<sup>e</sup> siècle furent marquées par les luttes qui opposèrent, au sein de la Confédération, les libéraux et les conservateurs. Les révolutions survenues en 1830 ne modifièrent point le Pacte fédéral établi en 1815 : Pacte qui divisait les cantons en trois clans : libéraux-radicaux, conservateurs, libéraux modérés. Mais des idées nouvelles circulaient. Il semblait qu'un monde — comme au seuil de tous les siècles — s'en allait pour céder la place à des vues neuves, mais défendues par des hommes acharnés. Ces hommes d'une politique qu'ils voulaient rénovatrice, se proposaient surtout de modifier pour le moderniser le Pacte fédéral de 1815.

Mais les changements politiques ne vont pas sans heurts. En 1832, la Diète, ce premier organisme de notre Confédération, élaborait une nouvelle Constitution. Ce projet était refusé par les uns car considéré comme trop modérateur et par les conservateurs surtout, il était critiqué à cause de son esprit centralisateur. De telles querelles internes ne pouvaient qu'envenimer une situation aggravée encore par les tristes affaires des couvents d'Argovie et la pénible affaire des Jésuites qui n'est pas terminée encore de nos jours. Des ordres religieux secondaires étaient aussi visés par les forces libérales et les protestants qui s'en prenaient avec vigueur aux gouvernements conservateurs.

Dans ce climat d'hostilité et de guerre quasi quotidienne, naquirent la Jeune Suisse et la Vieille Suisse. Le Valais où les passions de toujours furent assez sévères, ne pouvait se tenir à l'écart de ce mouvement. Notre canton se trouva donc engagé dans l'aventure des corps francs mis sur pied par la Jeune Suisse. L'habitude n'était pas à la réflexion, mais à l'action et le 17 mai 1844, les Jeunes Suisses du Bas-Valais marchèrent sur Sion dans l'intention de renverser le gouvernement. Cette expédition téméraire ne portera pas bonheur à ses auteurs : à Ardon et Riddes, les troupes nouvelles appuyées à l'arrière par les troupes fédérales stationnées à Aigle, étaient repoussées en direction des gorges du Trient.

Dans cette région abrupte devaient se dérouler les tragiques combats du 20 mai 1844. Les forces libérales-radicales étaient écrasées et les troupes massacrées sans pitié. Entre frères et enfants d'un même canton, la lutte fut cruelle. Malgré l'absence de leurs chefs, les troupes radicales tinrent bon et ne désarmèrent point. Si l'homme découvre

sa force dans la lutte et l'adversité, les chefs radicaux profitèrent de leur exil pour asseoir leurs positions sur le plan des cantons. Mais les chefs conservateurs surent aussi galvaniser leurs troupes. Dans tous les districts, des congrès, bénédictions de drapeaux furent organisés. Des dirigeants comme l'avocat Ganiot de Martigny, le chanoine André de Rivaz, stigmatisaient l'attitude hostile des radicaux et invitaient les leurs à unir les forces pour faire front à la menace qui pesait sur le canton. Par l'intermédiaire de leur organe « L'Observateur », les responsables radicaux attaquaient violemment la majorité conservatrice. Le climat d'hostilité s'envenimait chaque jour. Le gouvernement qui risquait sa sécurité dans une capitale à majorité radicale, ordonna le ramassage de 40 000 cartouches à la Tour des Sorciers. Cette réserve devait venir en aide en cas de guerre civile.

Le terme de guerre civile était d'ailleurs sur toutes les lèvres et chacun prenait ses dispositions de défense ou d'attaque.

Mais les plus actifs dans ces préparatifs, étaient certainement les responsables radicaux exilés : MM. Barman, Morand, Pignat, Torrent, Ducrey, qui réussirent à faire nommer M. Maurice Barman au grade de lieutenant-colonel d'état-major général. Cette nomination — comme on peut le penser — ne plut guère aux dirigeants conservateurs valaisans qui intervinrent vertement à la Diète par la bouche de leurs représentants MM. Adrien de Courten et Camille de Werra.

Une levée de 50 000 hommes intervenait entre temps et la Diète votait la dissolution du Sonderbund. Ce vote équivalait à une déclaration de guerre entre catholiques et libéraux. Après une vibrante allocution du chanoine de Rivaz, le 3 octobre 1847, le Grand Conseil décida de demeurer fidèle au Sonderbund. Le peuple ratifia cette décision par 12 565 voix contre 257 et le gouvernement continua ses préparatifs de guerre. Le 31 octobre, la Diète décida la dissolution du Sonderbund par les armes et le général Dufour prend la tête de cette armée de 100 000 hommes. Salis-Soglio sera le chef des troupes fidèles au Sonderbund. Le colonel Guillaume de Kalbermatten recevait les pleins pouvoirs sur les troupes valaisannes. Ce chef décidé, malgré la menace des troupes fédérales stationnées à Aigle, dispose ses troupes le long de la rive gauche du Rhône de Saint-Maurice à Saint-Gingolph. Les batteries occupent le plateau de Vérosaz.

Après plusieurs semaines de stationnement, les troupes valaisannes manquent de vivres. Le gouvernement doit réduire la solde : plusieurs soldats désertent, malgré les mesures de répression énergiques prises par de Kalbermatten. Barman déjà triomphe quand les troupes fédérales s'approchent des contingents valaisans.

Un fait survient durant ce temps : M. Zen Ruffinen, conseiller d'Etat, sent l'inutilité de ces combats et invite ses collègues à capituler. La décision est prise au soir du 28 novembre. Les Jeunes Suisses triomphent : le capitaine Rilliet entreprend l'occupation du Valais. Maurice Barman, fier de ce succès, entre à Saint-Maurice aux côtés du capitaine Rilliet. Un second détachement remonte jusqu'à Martigny et gagne la vallée du Trient où une cérémonie attire de nombreux sympathisants qui honorent la mémoire, sous les ordres d'Alexis Joris, des radicaux tués par les conservateurs lors de la tragique journée du 20 mai 1844.

Le 2 décembre, sur la place de la Planta, à Sion, l'heure de la revanche a sonné pour les radicaux qui organisèrent une grande manifestation, fort bien accueillie par la population. Alexis Joris exige la remise du trésor de l'Etat tandis que les troupes occupent le couvent des capucins et les écoles de la ville.

Deux mille citoyens réunis sur la Planta sous la présidence de MM. Barman, Joris, Pignat, votent des décisions à caractère surtout hostile à la religion. Les biens du clergé et des couvents sont placés sous surveillance de l'Etat et gérés par lui : le Grand Conseil pourra ordonner la suppression des couvents, etc. Les frais de guerre sont mis à la charge aussi du clergé et des couvents ; l'ordre des Jésuites est supprimé.

Dans cette atmosphère de victoire du camp radical, les élections au Grand Conseil donnent des résultats positifs pour les délégués radicaux qui l'emportent par 48 sièges contre 36 sièges aux députés conservateurs.

On sait que le parti radical demeura au pouvoir jusqu'au mois de mai 1857, date à laquelle il fut à nouveau renversé par les forces conservatrices. Voilà quels furent en bref les événements principaux qui ont marqué sensiblement l'histoire de notre canton. Il y a à peine 120 ans, des frères s'entre-tuaient au nom d'idéologies différentes. Si les esprits se sont calmés, le souvenir de ces événements est toujours présent, car ils ont dessiné l'aspect actuel de notre Valais. A.

## ECHOS DE FRANCE

(de notre Correspondant particulier Hubert REVOL)

### LA GRANDE INDUSTRIE N'EST PAS SATISFAITE

Les opinions varient sur l'état de la santé économique de la France. Il y a d'un côté les optimistes, de l'autre les pessimistes. Ce partage est inévitable. Entre ces deux « blocs », il y a ceux qui sont à la recherche de ce que l'on nomme « le juste milieu ». Les optimistes, ce sont les ministres, les officiels. Les mécontents, ce sont les industriels. Seuls, les commentateurs de presse s'efforcent d'adopter une opinion moins catégorique, donc plus nuancée...

Les industriels n'ont pas épargné leurs critiques au Plan de Stabilisation auquel ils ont reproché d'introduire dans l'économie nationale un facteur de récession. Ils ont continué leur campagne contre le système fiscal qui paralyse les entreprises et s'oppose à l'augmentation des investissements.

Là-dessus, un secteur important de l'industrie française a vu fléchir ses commandes. Il s'agit, on le sait, de l'industrie automobile. Les heures de travail ont été, dans la plupart des usines, diminuées à deux reprises, tant et si bien qu'un certain pessimisme s'en est suivi.

C'est alors que les prises de position se sont faites plus véhémentes.

Le Président-Directeur général de la Société Citroën, au cours de la dernière assemblée de cette Société, a formulé sur ces divers sujets des observations qui pouvaient passer comme insolites dans le cadre d'une assemblée d'actionnaires.

M. Bercot (c'est le nom de cette personnalité) a mis sur le compte de l'intrusion inopportune de l'Etat dans un domaine qui n'est pas le sien, les origines des difficultés actuelles de l'industrie. Il a, en outre, fait état des quatre points suivants :

1) L'Etat se révèle nocif en établissant ses prévisions sur des normes de production arbitraires, alors qu'il s'agit d'un problème aussi fluctuant que celui des besoins humains.

2) En agissant pour ce qui concerne ses propres responsabilités à contresens de ses directives à l'industrie « Faites des automobiles, les autoroutes viendront plus tard ».

3) En bloquant les prix et en laissant se développer simultanément l'inflation de la monnaie.

4) En prélevant la plus grosse part des bénéfices de l'industrie, rendant impossibles les investissements étrangers.

Ces critiques, comme on le constate, sont sérieuses, et suffisamment graves pour justifier une mise au point des ministres responsables, mise au point ou réponse qui ne s'est cependant pas produite. Mieux, la grande presse n'a pas fait à cette déclaration, la moindre allusion.

Les perspectives de l'industrie seraient-elles donc compromises ? Il ne faut pas l'affirmer. De même que les optimistes ont tort de dire que « tout va de mieux en mieux », les pessimistes n'ont pas raison de laisser entendre « que tout est fichu ». La situation reste saine, elle n'est pas mauvaise, mais pourrait être meilleure. Entendez par là qu'il y a des nuages qu'il faut surveiller, ou si l'on veut, une action à entreprendre pour éliminer les facteurs de crise, facteurs qui n'ont peut-être pas encore joué leur rôle, mais qui existent et qui entraveront en action si ces mesures ne sont pas prises.

La « surchauffe » ne menace pas la France, contrairement à ce qu'on a dit. Ce qui pourrait contrarier son économie, c'est la rupture d'équilibre entre les éléments constitutifs. On a équilibré le prochain budget, c'est bien. Les observateurs estiment que ce n'est pas suffisant. Ce qu'il faut, disent-ils, c'est comprimer les dépenses de l'Etat, et surtout, relâcher la pression fiscale.